

A IDENTIFICATION

1. APPELLATION actuelle **IGNACE-BOURGET**
Autre(s) appellation(s) **ACADÉMIE BOURGET**
2. No. dossier **13**
3. No. réf. Archives CSDM **094 / 094**
4. ANNÉE de construction **1914**
5. ARCHITECTE concepteur **G. A. Monette**
6. FONCTION actuelle **Université Concordia, Maîtrise en Beaux-Arts**
7. COORDONNÉES **1230, rue de la Montagne
Montréal, QC H3G 1Z2
(514) 848-4608**
8. PERSONNE ressource **Madame Gisele Amantea, professeur associé**
9. PHOTO de la façade



Ignace-Bourget, vue de la façade du côté Est • Isabelle Bouchard et Gabriel Malo, novembre 2000

10. IMPLANTATION

a) Position sur l'îlot

Implantation parallèle à la rue, du côté dit Est de l'îlot, dans la portion supérieure de l'îlot. Localisation en plein centre-ville, juste au sud de la rue Sainte-Catherine.

b) Alignement sur la rue

Important recul de la façade, marge importante entre la rue et le bâtiment.

c) Cour d'école

Arrière (actuellement un stationnement).

11. SALLES COMMUNES (autres que des classes)

Aucune.

N.B. Cette ancienne école est reliée à une maison par un passage aujourd'hui condamné. La maison est située immédiatement au sud de l'édifice de l'école. Cette maison, dont nous ignorons si elle serait encore propriété de la CSDM, ne fera pas l'objet de cette fiche.

12. STATUT de PROTECTION

Immeuble significatif (Ville de Montréal).

13. PLAN de LOCALISATION

Quartier Centre-Ville



B INTÉRÊT HISTORIQUE

1. Liens avec des PERSONNAGES ou des ÉVÉNEMENTS importants
N/d.
2. Liens avec l'HISTOIRE LOCALE
N/d.
3. Liens avec l'HISTOIRE de l'ÉDUCATION
N/d.
4. ORIGINE TOPONYMIQUE
IGNACE-BOURGET
Ignace Bourget (1799-1885). Deuxième évêque de Montréal, de 1840 à 1876. Il aurait été le principal acteur de la réalisation de la cathédrale de Montréal.
5. PUBLICATIONS sur l'école
Mention dans le répertoire de la CUM (p. 21).
6. PLANS et autres dessins originaux existants
N/d.
7. PHOTOGRAPHIES anciennes et autres documents
N/d.

C ARCHITECTURE

1. CONSTRUCTION, MODIFICATIONS et RÉNOVATIONS majeures

ANNÉES	TRAVAUX EFFECTUÉS	PROFESSIONNELS
1914	Construction	G. A. Monette, architecte

2. NOMBRE D'ÉTAGES

4 niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée et deux étages de classes liés).

3. TYPOLOGIE ET PLAN

a) Forme dominante

Bâtiment à corps central unique, en forme de "I".

b) Symétrie

Longitudinale.

c) Circulation

Deux entrées principales (garçons, filles). Corridor central traversant avec cages d'escaliers côté cour perpendiculaire à l'axe du corridor, de part et d'autre du corps central.

d) Plan schématique

N/d.

4. CONCEPTION ESTHÉTIQUE ET FONCTIONNELLE

a) Conception esthétique

- **Composition classique, historiciste, ordonnée et très décorative ;**
 - pilastres avec bases et chapiteaux,
 - entablement et corniche,
 - plates-bandes avec clés de voûtes (cartouche) ;
- **Influences propres au style Renaissance italienne :**
 - balustrade au niveau de la toiture,
 - accentuation des éléments décoratifs,
 - hiérarchisation horizontale prononcée (rez-de-chaussée vs étage noble),
 - façade entièrement revêtue de pierre (pierre de grès) ;
- **Hiérarchisation verticale :**
 - claire et rigoureuse,
 - deux travées principales de classes (4 travées de fenêtres),
 - travées secondaires symétriques aux extrémités (accès et escaliers),
 - travée secondaire centrale ;
- **Hiérarchisation horizontale :**
 - socle,
 - rez-de-chaussée (pierre à relief de bossages continus),
 - étage noble (deux étages liés), pilastres, texture de la pierre plus lisse,
 - couronnement (corniche et balustrade),
 - pas de hiérarchisation au niveau de l'importance des ouvertures (fenêtres) ;
- **Hiérarchisation avant/ arrière :**
 - distinction de prestige accordé au traitement architectural,
 - face arrière en brique rouge, sans relief ni décoration,
 - faces latérales (entre-deux au niveau du traitement accordé), revêtues de pierre seulement au niveau de rez-de-chaussée, le reste de brique) ;
- **Intégration de plusieurs éléments décoratifs :**
 - frises décoratives,
 - pleins de travées de fenêtres (motifs floraux),
 - encadrement des portes d'entrée ;
 - corniche avec modillons ;
- **Éléments remarquables : portails principaux**
 - moulures ornées du cadre de porte,
 - modillons galbés en talon soutenant l'entablement,
 - entablement orné d'une plaque gravée (garçons et filles) avec des ailerons à volute de part et d'autre,
 - corniche saillante ;

b) Conception fonctionnelle

- **École de très petites dimensions (l'une des plus petites de cette étude) ;**
- **Il y aurait 4 classes par étage (3 étages) ;**
- **Conception fonctionnelle simple et traditionnelle ;**
- **Travée secondaire centrale permet espace de service attenant à chaque classe ;**
- **Y avait-il un gymnase où une grande salle dans la conception d'origine ?**

c) Adéquation extérieur / intérieur

- **Sans équivoque ;**
- **Organisation de l'intérieur clairement lisible sur la façade ;**

5. TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX

a) Structure

N/d.

b) Enveloppe

- **Parement en pierre (de grès) de couleur ocre ;**
- **Revêtement du socle serait en pierre (granit) ;**
- **Portions des murs latéraux revêtus de brique rouge commune ;**
- **Face arrière parée de brique rouge commune ;**

c) Intérieur

CLASSES **N/d.**

VESTIBULE **Parement des murs en panneaux de marbres. Plinthes de marbres. Très belle céramique (mosaïque) avec des motifs colorés pour les planchers des vestibules.**

CORRIDORS **Planchers en bois, revêtus ou non de tuiles de linoléum. Plafonds originaux, en plâtre, sauf exceptions où un plafond suspendu de panneaux acoustiques peut avoir été ajouté. Moulures, plinthes et cadres originaux en bois naturel.**

ESCALIERS **Structure de métal, marches en bois revêtues de linoléum.**

CLOISONS **Modifications au rez-de-chaussée. Finition originale encore visible. Plâtre. Portion inférieure texturée constituée d'une toile de jute plâtrée, séparée par une moulure de bois du reste du mur.**

PORTES **La plupart seraient originales. En bois naturel.**

AUTRES **Magnifiques moulures de plafond en plâtre. Chapiteaux à volute encore visibles supportant les arches aux extrémités des corridors.**

6. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DISTINCTIVES

a) Extérieur

- **Exemple unique d'une typologie en "I" à quatre classes par étage ;**
- **Parement de la façade entièrement en pierre (de grès) ;**
- **Influences stylistiques de la Renaissance italienne ;**
- **Qualité de conception et d'exécution des éléments de décors :**
 - **éléments de pierre taillée, bas-reliefs, etc.**
- **Composition académique utilisant un langage tout à fait classique :**
 - **pilastres, effets de hiérarchisation, détails de décoration, symétrie, etc.**

b) Intérieur

- **Qualité de la finition intérieure en plâtre et en bois :**
 - **éléments décoratifs en plâtre (moulures, chapiteaux, etc.),**
 - **plinthes, planchers, cadres de portes et fenêtres, mobilier en bois naturel,**
 - **planchers de céramique mosaïque dans les vestibules ;**
- **Bâtiment aurait été conçu sans grande salle (gymnase).**

7. ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ARTISTIQUE

a) Extérieur

- **Composition et conception de la façade à valeur artistique ;**
- **Exécution du parement en pierre de taille ;**
- **Qualité de détail des éléments décoratifs en pierre (médaillons).**

b) Intérieur

- **Exécution de la finition intérieure en plâtre et en bois ;**
- **Éléments décoratifs en plâtre.**

c) Mobilier d'origine

- **Tableaux.**

8. AUTHENTICITÉ

a) Extérieur

Excellente, hormis le remplacement des fenêtres et l'ajout de solins métalliques par-dessus les éléments de pierre en saillie afin de les protéger des infiltrations d'eau. Les fenêtres remplacées sont par contre relativement respectueuses de la composition de la façade principale.

b) Intérieur

Moyenne.

Finition intérieure en partie conservée, ainsi que la division des espaces.

Ajout brutal et inexcusable de tuyauterie à travers les moulures et les éléments décoratifs en plâtre, à travers le bâtiment.

Vestibules bien conservés, de même que les escaliers et étages de classes.

D ENVIRONNEMENT

1. AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Espace gazonné devant l'école, occupant l'importante marge de recul.

Arbres et arbustes.

2. COUR D'ÉCOLE

a) Forme et dimension

Arrière, forme plus ou moins rectangulaire, petite dimension.

Aujourd'hui utilisée comme stationnement.

b) Revêtement de sol

Asphalte.

c) Jeux

Aucun.

3. RELATION DU BÂTIMENT avec son CONTEXTE

a) Emplacement et cadre bâti

Édifice situé en plein centre-ville, sur un îlot assez déstructuré, dont le centre et une partie de la surface sont occupés par un stationnement à ciel ouvert.

Cadre bâti plutôt hétérogène difficile à décrire à l'intérieur des objectifs de l'étude.

b) Évolution du cadre bâti

Difficile à évaluer.

c) Point d'intérêt

Faible point d'intérêt dans son environnement immédiat. Pas d'ensemble monumental avec d'autres bâtiments, édifice plutôt anonyme à son contexte et vice-versa.